



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DELIBERATION n° : 2021/044**

*Réunion du Mardi 11 mai 2021 à 19h*  
**sous la Présidence de M. Yann DUGARD, Maire.**

Date de convocation : 03/05/2021

Nombre de Conseillers :

Date d'affichage : 03/05/2021

**En exercice : 29**

**Présents : 21**

**Votants : 28**

Présents : Mme BAUDART Martine, Mme BERGERY Marie-Claude, M. BOLY Francis, M. CARPENTIER Dominique, Mme CORNEVIN-CORDONNIER Barbara, Mme COSSON Geneviève, M. COURVOISIER CLEMENT Frédéric, Mme DERVIN Eva, M. DEGEORGES Marc, Mme DION Valentine, M. DUCASTEL Jean, M. DUGARD Yann, M. GODART Olivier, M. LAIES Benoit, Mme LAMPSON Nadège, M. LEBON Christophe, M. MACHINET Jean-Baptiste, Mme MAROTEAUX Nathalie, Mme PAYEN Françoise, M. PREVOT Johnny, M. RENOLLET Hubert.

Excusés avec pouvoir de vote : M. COLSON Pascal ayant donné pouvoir de vote à Mme DION Valentine, Mme FESTUOT ayant donné pouvoir de vote à M. RENOLLET Hubert, Mme HAUDECOEUR Agnès ayant donné pouvoir de vote à Mme COSSON Geneviève, Mme LAROCHE Gisèle ayant donné pouvoir de vote à Mme BAUDART Martine, Mme LESUEUR Patricia ayant donné pouvoir de vote à M. DUGARD Yann, Mme ROGER Magali ayant donné pouvoir de vote à Mme PAYEN Françoise et Mme THOMAS Andrée ayant donné pouvoir de vote à Mme MAROTEAUX Nathalie.

Absent non excusé : M. MOREAU Laurent

Secrétaire de séance : Mme Nadège LAMPSON

---

**Objet : Convention de raccordement d'une unité de production de biométhane avec GRDF**

Vu le projet d'unité de production de biométhane sur la commune,

Vu l'absence d'un service public de distribution de gaz naturel sur les 15 communes suivantes : BOURCQ, BRECY BRIERES, CHALLERANGE, CONTREUVE, LEFFINCOURT, MACHAULT, MARS SOUS BOURCQ, MARVAUX-VIEUX, MONT SAINT MARTIN, MONTHOIS, SAINT ETIENNE A ARNES, SAINT MOREL, SAINTE MARIE, SUGNY, TOURCELLES-CHAUMONT, VOUZIERS ;

Considérant que le réseau de distribution le plus proche permettant l'injection de biométhane est situé sur la commune de VOUZIERS et que celui-ci a été concédé à GRDF par un traité de concession en date du 1<sup>er</sup> Mars 2002 pour une durée de 30 ans ;

Considérant qu'il est envisagé de raccorder l'unité d'injection de biométhane sur le réseau de la concession de distribution publique de gaz naturel de la commune de VOUZIERS ;

Considérant qu'il faut définir les conditions du raccordement de l'unité d'injection de biométhane situé sur les 15 communes pré citées au réseau de distribution publique de gaz naturel de la commune de VOUZIERS ;

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,  
Le Conseil municipal décide à l'unanimité :**

- D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer les conventions de raccordement d'une unité de production de biométhane avec GRDF ainsi que tout document s'y afférent.
- D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tous les actes à intervenir

Fait en mairie le 14/05/2021

Le présent acte a été :

Publié -Notifié le :

13 7 MAI 2021

Transmis au contrôle de légalité le :

Il est certifié exécutoire.

13 7 MAI 2021

Le Maire,

Yann DUGARD



Le Maire

Yann DUGARD

